

Et si vous tentiez l'aventure

LE MINISTÈRE AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS D'AGRICULTEUR

Bourges
Le Subdray
Centre de Formation
LYCÉE - CFA - CFPPA - EXPLOITATION

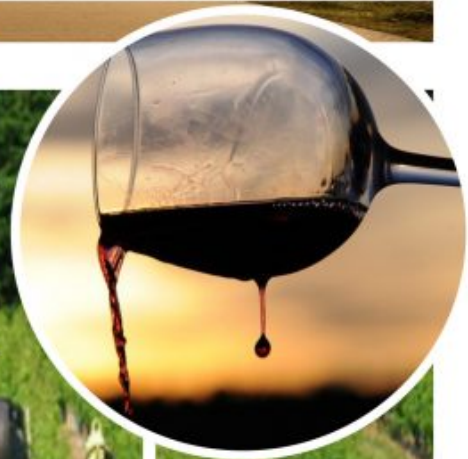


de tractoriste

Tel : 02 48 70 55 15



Formation continue : **oui** / Alternance **Non**
Public cible : **candidat à l'emploi**
Sélection : **QCM + entretien individuel**
Formation en **présentiel + distanciel**
Individualisation : **possible**



Métiers saisonniers en agriculture

Prépa métier Tractoriste (Conduite enjambeur)

Coût* : 6 677€

* Finançable par le conseil régional
ou autres organismes

Validation : **Attestation
de compétences**

Prérequis :
connaître la
conduite de la
vigne

Durée en centre : 372 h

Durée en entreprise: 203 h

**Début mi-octobre à
mi-mars**

Appropriation de la conduite du enjambeur et de l'entretien de premier
niveau du matériel . Conduite de tracteur . Maîtrise de la soudure à l'arc.
Réalisation des principaux travaux d'une exploitation viticole



Maîtrise-compétence
des compétences



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES



Scanner les QR code pour avoir plus d'informations (qui sont sur nos pages de notre site Internet : www.cfppa.fr)



CFPPA
Bourges-Le Subdray Centre de formation
Cs18- 18570 Le Subdray
- www.cfppa.fr



« Formation organisée avec le concours
financier de la Région Centre – Val de
Loire et de l'Etat dans le cadre du PACTE
régional d'Investissement dans les
Compétences »

[tractoristeTélécharger](#)

Les durées et les dates du parcours

Durée en centre 372 h

Durée en entreprise : 203 h

Date de début le 18 octobre 2021

Date de fin : 4 Mars 2022



Notre concept

Un tractoriste n'est pas qu'un « chauffeur de tracteur », il doit savoir entretenir le matériel, le conduire et raisonner son utilisation . Pour cette dernière phase , cela induit que le candidat possède des connaissances techniques sur le travail mécanique qu'il va réaliser . Nous avons considéré que cette formation faisait suite à une formation conduite de la production : soit saisonnier en viticulture ou saisonnier en arboriculture. Mais nous avons envisagé malgré tout de mettre en place des rappels sur les principaux travaux mécaniques : entretien du sol, entretien du végétal (écimage , rognage, traitements) . Il doit être en capacité d'adapter son geste au végétal qu'il travaille. En plus il doit avoir la capacité d'entretenir le matériel roulant (tracteur, enjambeur, automoteur, etc..). Il doit pouvoir vérifier les différents niveaux des différents fluides et assurer les vidanges du matériel (vidange moteur, pont , boîte, filtres) et doit avoir des notions sur l'hydraulique et sa gestion. (En effet les nouveaux enjambeurs sont 100% hydraulique). Afin d'entretenir le matériel, il est en capacité de réaliser une soudure à l'arc (au minimum) . Toutes ces opérations doivent se faire en respectant les normes de sécurité et les normes environnementales (gestion des fluides). La conduite est l'étape indispensable, mais elle doit se faire par étapes surtout pour l'enjambeur

Une première étape consacrée à la conduite d'un tracteur « standard » , une seconde étape la conduite de l'enjambeur sur une surface plane et enfin une initiation de la conduite de l'enjambeur en situation plus accidentée . Pour la conduite d'un enjambeur il existe un simulateur de conduite à la maison des sancerres , il conviendra de tester les candidats avec.

Les attendus en fin de formation

Maîtrise de la conduite d'un tracteur en situation normale

Maîtrise de l'entretien de premier niveau d'un tracteur ou d'un enjambeur

Pratique la soudure à l'arc

De plus , il doit

- être en capacité de réaliser les principaux travaux d'une exploitation viticole ou arboricole
 - comprendre l'intérêt de ces travaux .
 - être en capacité d'adapter son travail en fonction de la végétation qu'il observe
-

Suite de parcours envisageable

Pour compléter sa formation, il pourra envisager de continuer vers des formations orientées vers la maintenance des matériels et la conduite d'engins.

Il peut envisager d'acquérir les compétences induites par les productions céréalières ou animales (pressage, récolte de foin d'ensilage , moisson etc ..)



Date de début : Lundi 4 Octobre 2021

Date de fin : Mardi 22 Février 2022

Formation diplômante : Oui mais

Certification : partielle (Certains UC du CAPa MA) et BPA Travaux de la vigne et du vin

Nombre de places financées par le conseil régional Centre Val de Loire : 6

Prix : 6 677€

Formation: en présentiel + AFEST +Distanciel

Individualisation : Non

Sélection : QCM + entretien individuel

Prérequis : Connaissance du secteur viticole , motivation et savoir être

Les modules

Les modules proposés	Durée en H
Travailler en sécurité	14
Certiphyto applicateur	14
Appropriation du vocabulaire technique et des différents organes / fonction sur les moteurs	21
Repérage des différents organes d'un enjambeur et connaître les principales fonctions	14
Identifier les différents organes d'un système de transmission mécanique et d'un système hydraulique et en connaître les fonctions	21
Identifier les différents pictogrammes du tableau de bord et en déduire les opérations à mettre en place si nécessaire	14
Conduite d'un tracteur agricole en respectant les consignes de sécurité (marche avant , marche arrière en manoeuvre et en bout de ligne)	35
Conduite enjambeur à plat : prise de rangs, changement de rangs, manoeuvres de fin de rang	28
Conduite du matériel sur une parcelle présentant une pente et en respectant les consignes de sécurité	14
Attelage du matériel en respectant les consignes de sécurité et utilisation	7
Réglages des principaux outils	14
Choix et justification des outils en fonction de la tâche sollicitée	21
Vérification des différents niveaux	7
Entretien courant de premier niveau (vidange et filtre)	30
Entretien courant et vérification du circuit hydraulique	21
Le remisage : Nettoyage et rangement des matériels et des locaux /gestion des consommables	21
Les conduites respectueuses de l'environnement	21
Soudure à l'arc : initiation / Objectif réaliser une pièce	14
CACES : Chariot élévateur	21
Remise à niveau	

Les durées de modules sont données à titre inidcatives : elles peuvent être ajustées en fonction des acquis et du positionnement

Modalités de validation proposées

Attestation de compétences.

Des situation professionnelles d'évaluation seront propoées pour permettre d'évaluer la capacité 6 (UCP3) du CAPa métiers de l'agriculture (pour les arboriculteurs) et UCS 3 et UCO2 du BPA travaux de la vigne du vin Et une attestation de capacités sera délivrée

Lieux de formation

Deux lieux de formation :

Sur la zone viticole ou arboricole suivant les années pour la conduite des engins

Sur Le Sollier , au CFPPA , pour la mécano-soudure, une partie de la conduite

Les candidats seront transportés ou le convoiturage sera pris en charge pour les cours au subdray .

Prévisionnel de l'alternance centre/entreprise

2021				2021				2021				2021				2021				2021										
Octobre		Novembre		Decembre		Janvier		Fevrier		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Decembre		
Centre	Entreprise	Centre	Entreprise	Centre	Entreprise	Centre	Entreprise	Centre	Entreprise	Centre	Entreprise	Centre	Entreprise	Centre	Entreprise	Centre	Entreprise	Centre	Entreprise	Centre	Entreprise	Centre	Entreprise	Centre	Entreprise	Centre	Entreprise	Centre	Entreprise	
Vendredi																														
Samedi																														
Dimanche																														
Lundi																														
Mardi																														
Mercredi																														
Jeudi																														
Vendredi																														
Samedi																														
Dimanche																														
Lundi																														
Mardi																														
Mercredi																														
Jeudi																														
Vendredi																														
Samedi																														
Dimanche																														
Lundi																														
Mardi																														
Mercredi																														
Jeudi																														
Vendredi																														
Samedi																														
Dimanche																														
Lundi																														
Mardi																														
Mercredi																														
Jeudi																														
Vendredi																														
Samedi																														
Dimanche																														

Zones verte s en centre /Zones bleues en entreprise